

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MISSION LOCALE DU MEDOC

3 MAI 2023 – 9h30

LESPARRE MEDOC

Le Président, Jean Jacques CORSAN, ouvre la séance à 9h30 et présente l'ordre du jour :

- Rapport d'activité 2022
- Rapport de gestion et bilan financier 2022
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Projets en cours : RGPD, Offre de services à destination des jeunes, ERIP
- Questions diverses

Monsieur Jean Jacques CORSAN débute ce conseil d'administration en remerciant Monsieur Jacques LASSALLE, adjoint au maire de la commune de Brach et membre actif du Bureau de la Mission Locale pour son accueil à la Mairie de Brach lors de la réunion de bureau du 8 décembre 2022 et souligne son investissement, son courage et sa volonté malgré ses problèmes de santé actuels.

Il réalise un tour de table afin de présenter Messieurs CHAMBORD, LE BOT et FABRE et remercie Mesdames MORA (chambres des métiers) et GORGUES (CIO) de leur présence aujourd'hui.

Monsieur Ronan CHAMBORD, délégué par Jeunesse et sports et référent du dispositif SESAME est en charge de l'accompagnement sportif sur la Gironde. Ce dispositif à destination des jeunes de 16 à 25 ans propose des actions qualifiantes dans le sport et l'animation. 8 préformations ont eu lieu sur le territoire, 90 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement. L'objectif est l'accès des jeunes aux formations de type BAFA, surveillant de baignade, accompagnement aux formations BPJEPS....

La typologie de ce public est la suivante : résidant en ZRR, en difficulté sociale et économique. Il faut aller au contact de ces jeunes souvent décrocheurs. Actuellement, 11 jeunes suivis par la Mission Locale bénéficient de ce dispositif.

Monsieur Stéphane LE BOT, Conseiller Départemental, Vice-président en charge de l'Agriculture, alimentation et mers et forêts et également adjoint au maire de Cussac Fort Médoc, fait part de son intérêt quant aux actions à destination des jeunes du territoire.

Monsieur FABRE, Président de la Maison Familiale et Rurale et partenaire de la Mission Locale dans le cadre des actions sportives aikido, informe le Conseil d'administration qu'il souhaite être candidat au Bureau de la Mission Locale. Sa candidature sera à étudier lors du prochain bureau.

Jean Jacques CORSAN présente la nouvelle équipe de direction suite aux départs de Francine VALLAEYS et Michelle GUITARD et donne la parole à Monsieur Gérard GONZALEZ. En qualité de trésorier, il présente un budget prévisionnel équilibré à hauteur de 1 239 387€ et apporte des précisions concernant le fonctionnement des fonds dédiés. Il rappelle qu'il s'agit d'une subvention perçue dans l'année qui permet de suivre pendant 6, 9 ou 12 mois les jeunes qui intègrent le dispositif CEJ dans l'année en cours.

Monsieur LE BOT demande une précision quant à l'obligation des communes à financer. Jean Jacques CORSAN présente la répartition de la subvention demandée aux communes conformément aux statuts de l'Association votés en Assemblée Générale. Il en rappelle l'origine et le mode de calcul. 70% de la subvention en fonction du nombre d'habitants (DGF) et 30% en fonction du nombre de

demandeurs d'emploi de -de 26 ans (source STMT DARES). Cette année, la Préfecture nous a informés ne plus être en capacité de fournir le nombre d'habitants (DGF) car chaque commune était garante de ces données. Ces éléments étant libres d'accès à compter de fin octobre 2022 depuis le site open-collectivités, nous avons établi le budget prévisionnel à partir de ces informations.

La parole est donnée à Benoît GUILLOT, Directeur, pour faire un point sur l'activité et les actions du second semestre.

Tout en précisant qu'un diaporama plus détaillé sera présenté lors de l'Assemblée Générale, il fait un retour de l'enquête de satisfaction proposée par l'UNML à destination des jeunes.

Il rappelle également les temps forts de cette fin d'année :


- Durant la semaine européenne des personnes handicapées, le personnel de la Mission Locale a pu être sensibilisé au handicap par une journée d'intervention et de mise en situation proposée par le GIHP. La radio AQUI FM a participé activement à cette action en diffusant des témoignages de jeunes en situation de handicap.
- CAP SCIENCE
- Action « Si t'es citoyen »
- ERASMUS DAYS
- Réussite connectée
- Double Regard
- Réveille ton corps : action avec le SAM de Lesparre
- Atelier couture
- Visite du FRAC Nouvelle-Aquitaine (Fonds régional d'art contemporain)
- Visite du Museum d'histoire naturelle
- 4 jeunes ont participé à un groupe de travail sur les attentes de la jeunesse Girondine au Département
- Signature d'une convention avec le Club des Entreprises

Les projets 2023 seront accés prioritairement sur :

- mise en place de la réorganisation interne de l'équipe
- augmentation des entrées en CEJ
- développement des actions à destination de notre public
- labellisation de la Mission Locale

Monsieur le Président reprend la parole pour rappeler que les jeunes sont le cœur de notre action et que nous nous devons de leur apporter une réponse rapide et au plus près de leurs attentes.

Plus aucun autre point n'étant abordé, le Président clôt la séance à 10h30 afin d'accueillir les membres de l'Assemblée Générale.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, looped flourish.